Envoyé en préfecture le 19/05/2026
Reçu en préfecture le 19/05/2026
Publié le
ID : 022-212202212-20260507-2026_27-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PLOUGUIEL

Séance du jeudi 7 mai 2026 à 18 heures 30 minutes
Nombre de Membres :
En exercice : 19
Ont pris part à la délibération : 19
Date de la convocation : 27 avril 2026
Date d'affichage : 27 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le sept mai à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de PLOUGUIEL, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. HUONNIC Pierre.

Présents : M. Pierre HUONNIC, Maire ;
M. Guy LE COSTOËC, Mme Harisoa SAGE, M. Georges PLAPOUS, Mme Françoise KERVELLEC, Adjoints ;
Mme Myriam ALLAINMAT, M. Yves CORBEL, M. Jérémy COUGHLIN, M. Gilles DEBRAY, Mme Patricia FORESTAS, Mme Chloé HERZOG, M. Yvon HUONNIC, Mme Isabelle L'HORCET, M. Stéphane LE PICARD, M. Laurent LE POURVEER, Mme Koulmig MALRIEU, et Mme Véronique RUEN, Conseillers Municipaux.

Excusés : M. Thierry LE FLEM (pouvoir à Guy LE COSTOËC)
Mme Delphine PRAT (pouvoir à Harisoa SAGE)

Secrétaire : M. Yves CORBEL

Objet : GOUVERNANCE – DESIGNATION DES DELEGUES AU CONSEIL PORTUAIRE - DELIBERATION 2026-27

La commune de PLOUGUIEL est représentée au conseil portuaire par un délégué titulaire et un délégué suppléant.

Le Maire propose donc au Conseil municipal de désigner les personnes suivantes pour représenter la commune au sein du Conseil Portuaire du Port de TREGUIER :
- Délégué titulaire : Georges PLAPOUS
- Délégué suppléant : Guy LE COSTOËC

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
- approuve les désignations proposées ci-dessus.

Pour extrait et copie conforme
Le Maire,
Pierre HUONNIC